



AGENCE IMMOBILIERE DESJARDINS

agence@desjardins.immo

FRAIS DE COMISSION

Frais de négociation

Nos frais d'agence sont compris dans nos prix de vente.

Terrain :10%
Locaux :10%

MAISONS – APPARTEMENTS – IMMEUBLES :

Jusqu'à 60 000€ 10%
De plus de 60 000€ à 90 000€9%
De plus de 90 000€ à 120 000€8%
De plus de 120 000€ à 160 000€7%
De plus de 160 000€ à 400 000€6%
De plus de 400 000€5%

Frais de location (charge locataire et propriétaire)

Frais de location (charge locataire et propriétaire)

Visite rédaction du bail, constitution du dossier, états des lieux.

Visite, entremise, constitution de dossier locataire et contrôle de la solvabilité des clients, négociation, rédaction du contrat de location, des éventuels actes de caution, états des lieux d'entrée et de sortie.

Surface ou loyer	Frais d'agence TTC
Surface < à 28m ²	11€/m ²
Loyer CC < 500€	300€
501€ < Loyer CC < 650€	400€
651€ < Loyer CC < 850€	450€
Loyer CC > 851€	1/2 loyer
Bail commercial / Professionnel	1 loyer TTC
Box / Parking / Garage.....	1 loyer TTC

Ces frais seront gratuits pour le propriétaire si le locataire installé par l'agence reste moins d'un an ou si le propriétaire a acheté par l'intermédiaire de l'agence.

Location saisonnière

Honoraire de commercialisation et de gestion courante, hors fournitures :

- **Propriétaire**20 % HT soit 24% TTC

Frais de Gestion locative (charge propriétaire)

6% TTC sur les loyers HC encaissé. Versement mensuel des loyers.

Les dépôts de garantie sont conservés par l'agence.

En option : Assurance GLI : 2,40% sur la totalité des encaissements.